

Synthèse du diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration

du PLUI-H de la CAGV

La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun a démarré début 2019 l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal variant Programme Local de l'Habitat (PLUI-H). Dans cet objectif, elle a choisi de se faire épauler par une équipe composée de quatre bureaux d'études aux compétences complémentaires : spécialistes de l'urbanisme, de l'habitat, de l'environnement et sociologue. Durant ces derniers mois, différentes actions ont été réalisées afin d'établir le diagnostic du territoire :

Un café-rencontre et 4 ateliers participatifs dans différents secteurs du territoire ont été menés en direction des habitants.

Une semaine de terrain en résidence a permis à l'ensemble de l'équipe de rencontrer les ha-

bitants et de connaître le territoire de manière exhaustive.

Chaque maire a été rencontré dans sa commune, en compagnie parfois de certains de ses adjoints ou conseillers.

Des ateliers thématiques ont permis aux élus et acteurs du territoire de travailler sur des problématiques précises.

Un diagnostic environnemental et un diagnostic agricole ont été menés pour compléter l'ensemble de ces actions.



Nb. : La crise sanitaire liée au Covid-19 a malheureusement mis un coup de frein à la poursuite de l'élaboration du projet. Un tel travail requiert en effet la tenue de nombreuses réunions de travail et de concertation, non seulement avec les habitants mais avec les élus également et elles ont dû être ajournées. Le travail a repris sur le terrain depuis juin de cette année.

Voici les principaux constats et enjeux

qui sont ressortis de l'ensemble de ces actions

Un territoire entre ordinaire et extraordinaire...

→ **Une terre d'exception** marquée par la Grande Guerre (Forêt d'Exception, villages détruits, monuments divers, etc) et par une ville-centre qui se distingue par sa richesse patrimoniale et sa beauté.

→ **Un territoire au vert** qui bénéficie d'un bel ancrage dans la nature (forêts, cultures, vergers, beau maillage de liaisons douces) et d'une présence de l'eau importante.

→ **Un territoire où il fait bon vivre** grâce à son esprit villageois et aux solidarités existantes mais aussi grâce à la présence d'un vrai bassin de vie (commerces, emplois et services) et à une bonne situation géographique proximité des axes autoroutiers et gare SNCF).

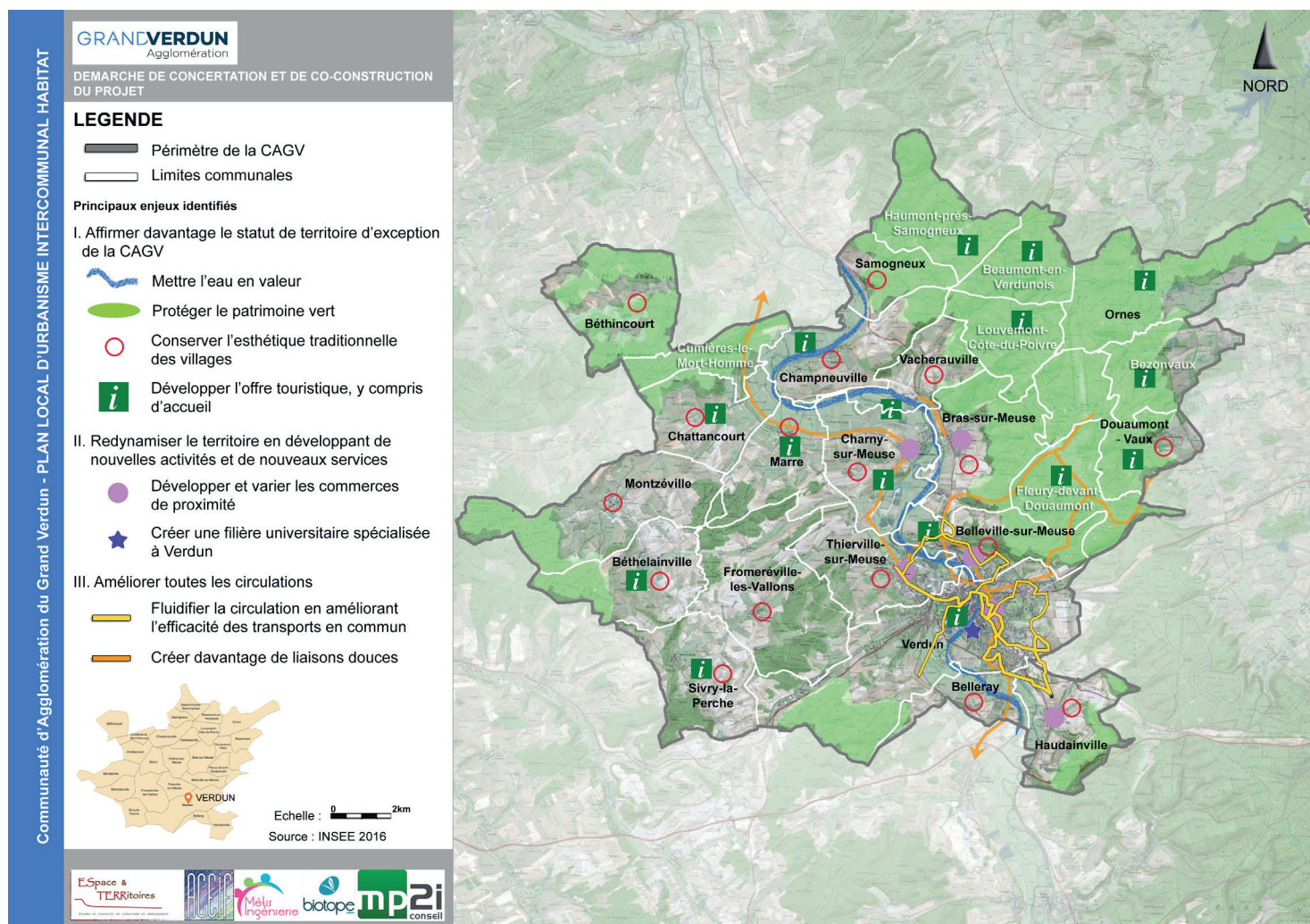
... mais qui peine à exploiter son potentiel et à préserver ses atouts

- ➔ Des villages dont on regrette qu'ils deviennent dortoirs à cause d'un appauvrissement de la vie sociale et à cause d'un vieillissement de la population.
- ➔ Des conditions de circulation à améliorer, notamment au niveau des transports en commun (circuits et fréquence) et de la sécurité des traversées de village.
- ➔ Une ville-centre que l'on sent fragile dont les équipements, services et commerces sont moins nombreux et qui compte un parc de logements en mauvais état et/ou pas adaptés aux besoins des familles.
- ➔ Un marché de l'emploi que l'on juge peu séduisant avec des secteurs d'activités traditionnels (garnison et agriculture) en souffrance, des emplois précaires et mal payés en grand nombre et des difficultés à trouver des personnes qualifiées.

Une Communauté d'Agglomération dynamique mais qui peut encore gagner en solidarité

- ➔ Une Communauté d'Agglomération qui fait sens, connue et reconnue pour son dynamisme, ses compétences et le rôle d'appui et de conseil.
- ➔ Une Communauté d'Agglomération jugée parfois trop technocratique, avec des outils difficiles à gérer pour de petites communes.
- ➔ Une Communauté d'Agglomération traversée par certains clivages, notamment entre la conurbation et les villages mais aussi avec certaines franges du territoire davantage tournées vers un autre bassin de vie.

Un territoire au défi de son avenir, entre préservation de son identité et modernisation



Enjeu n°1

Affirmer davantage le statut d'exception du territoire

- En mettant davantage en valeur tous les potentiels du territoire grâce à un travail plus important autour de l'eau (mise en valeur des étangs, création d'activités nautiques et fluviales, préservation de la qualité de l'eau et des berges, etc.), en protégeant davantage le patrimoine vert et en préservant l'esthétique traditionnelle des villages.
- En constituant une offre touristique plus variée grâce à un travail sur un parcours touristique de découverte des différentes richesses du territoire (mémoire, histoire, nature, eau, terroir, etc.) et en développant la présence d'infrastructures pour l'accueil des groupes notamment.
- En s'appuyant sur les particularités de chaque commune, en attribuant par exemple une identité propre à chaque commune pour favoriser la curiosité de la découvrir.
- En donnant une place plus centrale aux villages détruits, au sein de l'organisation du territoire et dans l'offre touristique.



Enjeu n°2

Redynamiser le territoire en développant de nouvelles activités et services

- En renforçant les services à la personne âgée (soin, logements, activités, etc.).
- En favorisant l'installation de commerces de proximité sur le territoire et de commerces plus variés à Verdun.
- En créant des espaces multi-services qui favorisent la rencontre.
- En créant une filière universitaire spécialisée pour donner une couleur spéciale à Verdun et enrayer le départ des jeunes.

Enjeu n°3

Améliorer toutes les circulations

- En travaillant sur la fluidité de la circulation (réajuster horaires, fréquence et connexion des transports en commun) et en encourageant davantage le co-voiturage par une gestion intercommunale.
- En créant davantage de liaisons douces de qualité et sécurisées (boucler les circuits de liaisons douces en reliant notamment tous les villages à la véloroute voie verte) et en réaménageant les axes structurants pour qu'ils deviennent des rues vivantes et réinvesties par les piétons.